

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

INPES

Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

#### **Décision DG n° 2015-126 du 16 juillet 2015 portant délégation de signature au sein de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé**

NOR : AFSX1530487S

Le directeur général de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1417-1 et suivants et l'article R. 1417-8;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2014 portant nomination par intérim du directeur général de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) à compter du 15 décembre 2014 – M. François BOURDILLON;

Vu la délibération du conseil d'administration n° 2010-01 en date du 31 mars 2010 modifiée portant sur la réorganisation de l'INPES,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Stéphanie BROUSSOLLE, chef du département des achats et des affaires juridiques au sein de la direction des ressources internes, à l'effet de signer, au nom du directeur général de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, l'ensemble des bons de commande d'un montant inférieur à 5 000 € HT.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 16 juillet 2015.

*Le directeur général de l'INPES,*  
F. BOURDILLON